



## CHAMPIONNAT DES HAUTS DE SEINE 2022 / 2023

CATEGORIE : **U 13 M – 40 engagés**

### 2<sup>ème</sup> PHASE

1<sup>ère</sup> division : 1 poule de 8, matches aller-retour.

2<sup>ème</sup> division : 2 poules de 8, matches aller-retour.

3<sup>ème</sup> division : 2 poules de 8, matches aller-retour.

Matches remis sur les week-ends disponibles et en semaine.

1<sup>ère</sup> division :

Le premier sera champion 92.

Tous les matches aller doivent impérativement être joués pour le 8 mars.

Tous les résultats et feuilles de marque doivent être parvenus pour le dimanche 28 mai.

Le premier de cette poule participera au tournoi RAT-CATOR les 3 et 4 juin.

2<sup>ème</sup> division :

Le premier du classement inter-poules sera vainqueur D2.

Ce classement vous sera envoyé tous les mois.

Tous les matches aller doivent impérativement être joués pour le 16 mars.

Tous les résultats et feuilles de marque doivent être parvenus pour le 13 juin.

3<sup>ème</sup> division :

Tous les matches aller doivent impérativement être joués pour le 16 mars.

Tous les résultats et feuilles de marque doivent être parvenus pour le 13 juin.

- Matches 4 X 8' – prolongations 3'. Il sera joué autant de prolongations qu'il est nécessaire pour arriver à un résultat positif.

- Liste de brûlage ou équipes personnalisées à faire parvenir au comité avant le début de la compétition.

Utilisation de l'e-marque vivement conseillée. Feuilles de marque départementales (vertes) à faire parvenir au comité, 56 rue des Hautes Pâtures, 92000 NANTERRE.